ASSEMBLEA DI CORSICA

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Bastia, l'11 di nuvembre di u 2026

CUMUNICATU DI STAMPA
DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA
E DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Nous n'irons pas à la réunion fixée par le Gouvernement le 12 novembre et réaffirmons les propositions en vue d'une sortie de crise contenues dans la résolution solennelle du 4 novembre 2026

L'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif de Corse ont adopté, le 4 novembre 2026, une résolution solennelle demandant au chef de l'Etat et au Premier ministre, chef du Gouvernement de proposer de réunir au plus vite la présidente de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, les présidentes et présidents de groupe des deux assemblées et la délégation d'élus de la Corse ayant participé au processus de Beauvau.

Nous avons lu avec attention le communiqué en réponse aux demandes des institutions de la Corse, publié le 8 novembre 2026 par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et échangé avec l'ensemble des signataires de la résolution solennelle du 4 novembre 2026.

Au terme de cette lecture, et de ces échanges, nous avons constaté, pour le regretter, que ce communiqué ne répond ni sur la méthode, ni sur le calendrier proposé, ni sur le fond aux demandes et aux propositions de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif de Corse.

Dans ces conditions, nous ne pouvons donc nous rendre à la réunion fixée le 12 novembre à Paris, et avons échangé avec Madame la Ministre Gatel et le Gouvernement pour expliquer les raisons de cette décision.

Pour autant, nous considérons qu'il est de la responsabilité de l'ensemble des parties, à Paris comme en Corse, de créer les conditions permettant de savoir si, oui ou non, il existe la volonté et la possibilité de travailler à la rédaction et l'adoption par le Congrès d'un texte constitutionnel posant le cadre d'un statut d'autonomie, préparant sa formalisation par une loi organique intégrant des clauses de revoyure, et permettant la mise en œuvre d'une solution économique, sociale et politique globale.

Nous nous réaffirmons en conséquence prêts à participer à toute réunion qui réunirait les élus de la Corse, les représentants du Gouvernement, la présidente de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, et les groupes des deux assemblées, et permettrait d'aborder de façon apaisée et sincère cette question.

Palazzu di a Cullettività di Corsica
22, corsu Grandval
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1
Tél. : 04 95 20 25 25 - Indirizzu elettronicu / Courriel : contact@isula.corsica

Hôtel de la Collectivité de Corse
22, cours Grandval
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1

Comme déjà exprimé dans la résolution solennelle du 4 novembre 2026, nous demandons à nouveau au Gouvernement, dont c'est la responsabilité, de prendre l'initiative de l'organisation de cette réunion.

Une initiative de ce type, impliquant toutes les parties dans un dialogue direct, est à notre avis la plus à même de permettre une sortie de blocage et de crise, ceci dans un temps court compatible avec la tenue du Congrès.

Marie-Antoinette Maupertuis

Présidente de l'Assemblée de Corse

Gilles Giovannangeli

Président du Conseil exécutif de Corse